





CESSEZ DE CIBLER LES PROFS, VISEZ PLUTÔT LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES!

Bonjour à tous les membres du Syndicat de l'enseignement des Deux Rives (SEDR-CSQ),

La présente communication a pour objectif de vous informer à propos des multiples pièces législatives du gouvernement de la Coalition Avenir Québec (CAQ) qui attaquent le personnel enseignant. La réaction collective la plus naturelle est sans aucun doute l'indignation, surtout de la part d'un gouvernement qui souhaite valoriser la profession enseignante. Vous pouvez compter sur la mobilisation et la combativité des organisations syndicales qui composent la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) pour signifier notre profond désarroi à l'égard des plus récentes décisions prises par la CAQ en matière d'éducation. Une fois de plus, le gouvernement choisit de cibler directement les enseignantes et les enseignants plutôt que de s'attaquer aux réels problèmes de notre système d'éducation.

Le projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives, fait suite aux évènements inacceptables survenus à l'école Bedford. Cependant, plutôt que de se limiter à cet enjeu, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a choisi d'y glisser sournoisement des changements importants ayant une incidence majeure sur l'autonomie professionnelle et la tâche des enseignantes et des enseignants.

En utilisant le prétexte de la laïcité, principe auquel nous adhérons, le ministre instaure notamment, pour toutes les enseignantes et tous les enseignants, l'obligation de soumettre une planification pédagogique à sa direction et de subir une évaluation annuelle par celle-ci. Comme si ce n'était pas suffisant, cette évaluation se fera dans la forme et au moment déterminés par les directions d'établissement, en tenant compte du « guide des bonnes pratiques » que le ministre établira lui-même!

Ces nouvelles obligations entraineront une véritable montagne bureaucratique, tant pour le personnel enseignant que pour les directions. Dans un contexte de pénurie de personnel et de compressions, il est normal de s'interroger sérieusement sur cette mauvaise utilisation des ressources alors que les besoins sont criants partout.

Malheureusement, cette attaque de la CAQ envers les profs s'inscrit dans une série de décisions tout aussi déplorables. Récemment, le projet de loi n° 47 imposait un code d'éthique contraignant dans tous les centres et écoles du Québec, sans même respecter le processus de consultation prévu dans la convention collective des enseignantes et des enseignants. De plus, le projet de loi n° 89, que nous jugeons abusif et inconstitutionnel, vise à limiter le droit de grève et a suscité, comme vous l'avez sans doute constaté, de vives réactions dans l'ensemble des organisations syndicales du Québec.

Ce projet de loi, s'il est adopté, affaiblira l'un des seuls leviers dont disposent les enseignantes et les enseignants du Québec pour défendre et améliorer leurs conditions de travail, et aussi les conditions d'apprentissage de leurs élèves.

Avec ces projets de loi successifs, le gouvernement de la CAQ prend une fois de plus le personnel enseignant pour cible. Il souhaite sans doute relever sa cote de popularité, mais il ne faut pas que ce soit au détriment de l'autonomie professionnelle et au risque d'aggraver la pénurie de personnel. Le gouvernement devrait soutenir les enseignantes et les enseignants et alléger leur tâche, non pas bafouer leurs droits et ajouter une couche supplémentaire de mesures bureaucratiques contraignantes et inutiles.

Encore une fois, vous pouvez compter sur l'ardeur des représentantes et des représentants syndicaux de la FSE et des syndicats affiliés pour interpeler les élu(e)s de l'Assemblée nationale, nouer des alliances avec d'autres groupes, intervenir en commission parlementaire et occuper l'espace médiatique. Collectivement, nous allons également poursuivre la mobilisation.

Solidairement,

Mortin Hogun Président SEDR-CSQ